
**Convention d'inscription et d'utilisation
des données relatives à la taxe scolaire**

UTILISATRICE OU UTILISATEUR

Notaire

Avocate ou Avocat

Institution financière

Autre (préciser) _____

CORPORATION PROFESSIONNELLE : _____

NUMÉRO DE MEMBRE : _____

Nom _____

Prénom _____

Nom Compagnie _____

Adresse d'affaires _____

Code postal _____

Téléphone () - _____

Télécopieur () - _____

Courriel obligatoire _____ @ _____

Pour accéder au service de consultation et de confirmation des données de la taxe scolaire de le CSSDC, l'utilisatrice ou l'utilisateur doit déclarer avoir lu, compris et accepté les dispositions de la présente convention.

CONDITIONS

FRAIS

L'utilisatrice ou l'utilisateur s'engage à payer au Centre de services scolaire des Chênes les frais suivants :

La somme de 10,00 \$ plus taxes sera facturée pour l'obtention d'une confirmation de relevé de taxe scolaire ayant le code d'utilisateur et mot de passe selon la convention d'inscription. Toutefois, si lors de la demande, les coordonnées de la nouvelle ou du nouveau propriétaire apparaissent, aucun montant ne sera exigé.

La somme de 20.00 \$ plus taxes sera facturée pour l'obtention d'une confirmation de relevé de taxe scolaire n'ayant pas de code d'utilisateur et mot de passe selon la convention d'inscription. De plus vous pouvez faire votre demande par courriel taxation.scolaire@cssdeschenes.gouv.qc.ca une réponse vous sera envoyée rapidement.

L'utilisatrice ou l'utilisateur sera facturé mensuellement pour l'ensemble des frais et elle ou il s'engage à acquitter le compte dans un délai ne dépassant pas 30 jours.

Le CSSDC se réserve le droit de majorer les frais exigibles sans préavis.

CONFIDENTIALITÉ ET DIVULGATION DE L'INFORMATION

L'utilisatrice ou l'utilisateur reconnaît que la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* s'applique en l'instance. Par conséquent, elle ou il déclare détenir une autorisation de la ou du propriétaire de l'immeuble l'autorisant à obtenir l'information relative au compte de taxe scolaire. De plus, elle ou il déclare requérir cette information dans le but d'effectuer une transaction (vente, financement, refinancement, cession), relative à l'immeuble concernée ou dans le but d'effectuer un paiement ou faire un rapport sur le solde dû à la créancière ou au créancier hypothécaire.

EXACTITUDES DES DONNÉES TRANSMISES

Le CSSDC déclare que l'information apparaissant sur le site reflète l'état de la situation d'un compte de taxes au moment de sa demande sous réserve de toutes modifications éventuelles qui pourraient avoir un effet rétroactif sur le solde d'un compte notamment l'augmentation ou la diminution d'un montant, l'ajustement des intérêts des paiements effectués ou annulés, etc.

En cas de divergence entre la version officielle et le contenu du site, la version officielle a préséance.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

En aucun cas, le CSSDC ne peut être tenue responsable envers l'utilisatrice ou l'utilisateur ou un tiers des dommages directs ou indirects résultant directement ou indirectement de l'utilisation, de la compilation, de l'interprétation de toute donnée, de la transmission et de la livraison des données ou de la performance du site ou encore du contenu disponible évoqué sur celui-ci.

RETRAIT DU DROIT D'ACCÈS

Le CSSDC se réserve le droit de retirer l'autorisation d'accès accordée à une utilisatrice ou un utilisateur sans préavis ni mise en demeure notamment dans le cas de non-respect des conditions ou autres motifs jugés suffisants.

MOT DE PASSE

La détentrice ou le détenteur du mot de passe est responsable de toutes activités attribuables à ce mot de passe.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le CSSDC est la propriétaire des données transmises. L'utilisatrice ou l'utilisateur reconnaît qu'un droit d'utilisation limité lui est accordé. L'utilisatrice ou l'utilisateur reconnaît que l'information transmise ne l'est que dans le but prévu à la présente convention. L'utilisatrice ou l'utilisateur s'engage à respecter les droits découlant de la propriété intellectuelle.

CHANGEMENT

L'utilisatrice ou l'utilisateur s'engage à aviser le CSSDC de tout changement dans les renseignements fournis à la partie identification de l'utilisatrice ou l'utilisateur de la présente convention.

LOIS APPLICABLES

Les parties reconnaissent que la présente convention est régie par les lois du Québec et toute procédure doit être intentée dans le district judiciaire de Drummondville.

SIGNATURE

Signée à _____, province de Québec, le _____ 20 ____.

SIGNATURE

NOM EN LETTRES MOULÉES

Prière d'envoyer par courriel cette convention dûment signée à
taxation.scolaire@cssdeschenes.gouv.qc.ca
ou par télécopieur au 819-478-6849.